

Des effets de levier prometteurs, notamment auprès de l'Aide Publique au Développement

De nombreuses actions menées par les financements solidaires permettent de porter les problèmes d'accès à l'eau et à l'assainissement au premier plan de la scène politique dans les pays du Nord. Loin de se substituer à l'Aide Publique au Développement, ces initiatives favorisent une prise de conscience politique au Nord qui entraîne des engagements plus forts des gouvernements dans le financement de l'aide publique au développement.

En Nouvelle Zélande, le gouvernement s'est engagé à verser 2 dollars pour chaque dollar mobilisé par le programme « L'eau pour la survie » de Oxfam NZ.

Le gouvernement hollandais verse 1 Euro pour chaque Euro mobilisé par Aqua for All. En 2005, sur l'ensemble des montants mobilisés par Aqua for All qui s'élèvent à 2,5 millions d'Euros, 1 million d'Euros proviennent de l'Etat.

Et les effets de levier ne se traduisent pas uniquement par un accroissement de l'aide publique au développement. Les porteurs des différents mécanismes de financement solidaire ont prouvé leur capacité à communiquer les résultats de leurs actions auprès des usagers du Nord. La solidarité appelle la solidarité : les succès de ces initiatives permettent de mobiliser des dons individuels et privés supplémentaires pour développer des actions similaires.

En France, les initiatives solidaires portées par les collectivités locales et les ONG permettent de mobiliser des cofinancements auprès du gouvernement français via le ministère des Affaires étrangères. En 2002, le gouvernement français a ainsi contribué à hauteur de 30 millions d'Euros au cofinancement de 430 projets de terrain.

Aller plus loin : une plateforme mondiale pour développer la solidarité entre usagers

La gestion de l'eau est une compétence locale par excellence, les coopérations de proximités engagées grâce aux financements solidaires ne sont pas encore suffisamment connues et reconnues.

Même si les exemples de coopérations abondent et font régulièrement l'objet d'articles, de très nombreux acteurs qui souhaitent s'engager dans la coopération internationale ne savent pas par où commencer ni à qui s'adresser. Il nous faut dépasser le cercle des initiés pour faire connaître outre les expériences, les méthodes qui peuvent être employées quelque soit le pays d'intervention, pour rejoindre cet effort de solidarités internationales dont la nécessité n'est plus contestée. Pour ce faire, un réseau d'acteurs réunis le 24 mars 2005 à Paris, est prêt à contribuer à la constitution d'une plate-forme mondiale d'échange des pratiques et d'appui aux nouvelles initiatives. Rejoignez ce réseau pour accroître son influence.

Sur un autre plan, bien que le Panel mondial réuni en 2003 sur le thème « financement des infrastructures de l'eau et de l'assainissement » ait souligné son importance pour l'atteinte des objectifs du Millénaire relatifs à l'accès à l'eau potable et l'assainissement, le poids réel de cette forme de coopération est méconnue. Il est donc essentiel de mettre en évidence l'importance de ces mécanismes de financement et notamment le fait que, fondés sur des liens durables, ils permettent l'échange d'expériences et favorisent le renforcement des capacités nécessaires à la décentralisation.

Le 4^{ème} forum mondial de l'eau qui se tient à Mexico en



Branchement privé, Mali (pS-Eau)

mars 2006 est l'occasion de faire connaître la solidarité entre usagers qui s'est développée ces dernières années. Lançons cette grande initiative de solidarité qui s'intègre dans un des volets majeur du prochain forum mondial de l'eau : « Nouveaux modèles pour le financement local pour des initiatives dans le domaine de l'eau » afin de permettre l'accès aux services de bases que sont l'eau potable et l'assainissement.

Contact : pS-Eau, 32 rue Le Peletier, 75009 Paris
T. 01 53 34 91 20 - F. 01 53 34 91 21
E-mail : pseau@pseau.org, Internet : www.pseau.org

Financements solidaires Quand les usagers du Nord financent l'accès à l'eau et l'assainissement des usagers du Sud

Depuis plusieurs années et dans plusieurs pays, différents mécanismes de solidarité entre usagers de l'eau et de l'assainissement du Nord et usagers du Sud se sont développés. De tels mécanismes pourraient être renforcés ou développés dans un plus grand nombre de pays. Loin d'être marginale, la capacité de mobilisation financière de ces initiatives permet de contribuer de manière significative au développement des pays du Sud, en ciblant des zones et des populations parfois isolées de la coopération institutionnelle.



Des expériences à partager, des initiatives à développer

Concevoir des mécanismes de financements solidaires dépend de l'organisation des services dans les pays financeurs

Les caractéristiques légales et administratives des pays engagés dans des financements solidaires déterminent fortement quels types de mécanismes peuvent être mis en oeuvre. A un niveau plus local, ce sont l'organisation des services de l'eau et de l'assainissement qui permettent de définir la nature et le fonctionnement des mécanismes envisageables.

Quand les collectivités locales sont responsables des services eau et assainissement et qu'elles peuvent choisir les modes de gestion (régie, délégation à un opérateur public ou privé), elles disposent alors d'une autonomie, notamment financière, leur permettant d'affecter une part des fonds publics locaux à des actions de solidarité internationale.

En France, la décentralisation qui donne aux collectivités locales une forte autonomie, combinée à une tradition ancienne de jumelage avec des villes étrangères a permis de donner un essor considérable à la coopération décentralisée entre collectivités locales (villes ou régions), qu'il s'agisse de coopération technique, de coopération financière, ou le plus souvent des deux. La récente loi Oudin-Santini autorise ces collectivités locales (mais aussi les syndicats des eaux et de l'assainissement ainsi que les agences de l'eau) à prélever jusqu'à 1% de leur budget eau et assainis-

sement pour financer des actions de solidarité internationale. Dans ce contexte, le secteur « local » de l'eau est susceptible de contribuer activement aux initiatives décentralisées de coopération.

Depuis déjà 20 ans, le Sedif (Syndicat des Eaux d'Ile de France), un établissement public responsable de l'approvisionnement en eau potable de 144 collectivités locales, réalise des opérations de coopération décentralisée visant à améliorer l'accès à l'eau potable. Ces actions sont financées sur les recettes propres de l'établissement à hauteur de 0,3 centime d'Euro par m³ consommé, soit globalement près de 700 000 Euros par an. Tous les 5 ans, près de 70 opérations sont ainsi financées, touchant environ 650 000 bénéficiaires.

Dans les pays où les autorités locales ne disposent pas d'une autonomie suffisante pour la gestion des services de l'eau et de l'assainissement (qui leur permettrait par exemple de mobiliser leurs budgets locaux pour financer des actions internationales), les mécanismes décentralisés sont plus difficiles à mettre en oeuvre. Une solution consiste alors à mutualiser les dons individuels (de personnes ou d'entreprises privées du secteur) auprès d'un organisme national.

Water Aid (Royaume Uni et Australie), WaterCan (Canada), Water for People (Etats-Unis et Canada) ou Oxfam Water for Survival (Nouvelle Zélande) proposent des

solutions aux acteurs de l'eau qui souhaitent s'impliquer dans des activités de solidarité internationale, mais n'en ont pas la possibilité, du fait de contraintes organisationnelles ou réglementaires.

La réussite du principe de mutualisation des fonds auprès d'un acteur unique s'appuie dans tous ces pays sur une tradition de mobilisation publique à travers des organisations ou des événements de solidarité de type « charity ».

Les fonds solidaires obéissent tous au principe de transparence vis-à-vis des usagers contributeurs

Dans les pays où les services de l'eau et de l'assainissement prélèvent des subventions sur leur propre budget (comme en France), la gestion des fonds mobilisés obéit à



Latrine ventilée, Cameroun (pS-Eau)

une logique typiquement décentralisée : l'argent est mobilisé localement et l'usage qui en est fait est décidé localement. Si ce genre de modèle ne s'appuie pas sur un versement direct et volontaire de l'utilisateur, sa mise en œuvre reste subordonnée à un choix politique, ce qui garantit sa légitimité : ce sont des élus et décideurs locaux qui décident, au nom des usagers, de s'engager dans des actions de solidarité internationale. En même temps, des actions de communication (qui peuvent s'appuyer sur des rencontres de concertation avec les usagers) permettent de rendre compte de ces politiques locales de coopération internationale.

Dans les pays où les fonds sont mutualisés auprès d'une organisation nationale de type ONG (WaterAid au Royaume Uni ou Water for People aux Etats-Unis), la gestion centralisée des fonds s'impose naturellement. L'argent

Les actions sont orientées vers les zones insuffisamment prises en compte par les grands bailleurs de fonds

L'expérience montre que les initiatives de financements solidaires et décentralisés sont ciblées sur les zones où l'accès à l'eau et l'assainissement sont les plus faibles, en milieu rural et dans les périphéries urbaines, des zones réguliè-

WaterAid Australie a finalisé son premier projet en Papouasie Nouvelle Guinée en collaboration avec Oxfam CAA, Oxfam Nouvelle Zélande et AT projects. Le projet a directement bénéficié à plus de 5 000 élèves d'une zone rurale et indirectement à plus de 13 000 habitants en les accompagnant dans la construction de latrines.

Plus de 75 compagnies participent au principe du "don sur le lieu de travail" pour lever des fonds à destination de Water for People (ONG américaine). Organisées par les employés ces activités ont permis de mobiliser 200 000 Euros en 2004.

Sur l'année 2005, la solidarité internationale de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) représente un engagement total de 1,92M Euros (soit environ 0,2 centime d'Euro par mètre cube consommé) pour financer des projets d'accès à l'eau et l'assainissement dans les pays du Sud.

est collecté sur la base de contributions volontaires des usagers des services, des salariés d'entreprises du secteur ou de ces entreprises elles-mêmes. Les campagnes de communication en amont des projets (via les médias et lors d'événementiels) sont le principal moteur de mobilisation solidaire pour lever les fonds. Elles sont doublées de campagnes qui rendent compte des programmes réalisés et en cours. Les organismes qui mutualisent l'ensemble des fonds disposent de capacités de financement conséquentes, ce qui leur permet de mettre en œuvre, parallèlement aux projets d'accès aux services de base, des actions de recherche sur le terrain pour contribuer à une meilleure connaissance du secteur. La plupart de ces organismes de solidarité, reconnus par les bailleurs de fonds, valorisent régulièrement leurs travaux dans les instances internationales.

Au Royaume-Uni, Water Aid profite de l'envoi des factures d'eau pour solliciter 23 millions de ménages britanniques. Parallèlement, WaterAid organise de larges campagnes publiques pour recruter de nouveaux donateurs. L'ONG a développé des outils de communication très élaborés pour informer les contributeurs sur l'usage des fonds : un magazine semestriel, une lettre électronique bi-mensuelle, des articles diffusés dans les magazines de communication des sociétés d'eau, dans leurs publications internes et dans la presse locale. Enfin, pour chacun des projets financés par des dons importants, WaterAid produit des rapports de suivi et d'évaluation du projet lors de son démarrage, à mi-parcours et à la fin du projet.

ment isolées des programmes d'équipements nationaux. Water Aid Royaume-Uni oriente une grande part de ses interventions vers les quartiers défavorisés des grandes villes. Dans ces zones d'habitat illégal, non inscrites dans les plans d'urbanisme et qui enregistrent de forts taux de croissance, l'accès à l'eau et à l'assainissement est aujourd'hui une priorité sanitaire pour les populations et une priorité environnementale pour la préservation de la ressource en eau.

Les financements solidaires appuient des démarches complémentaires aux pratiques de la coopération internationale

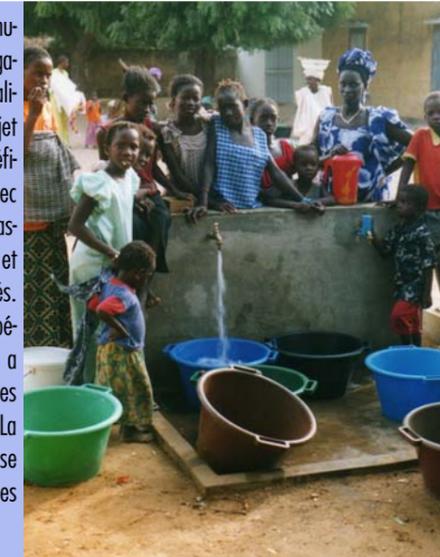
Les financements solidaires mettent en œuvre des actions sur la base d'une relation « local à local » sans passer directement par les instances et services étatiques. Cette démarche permet d'appuyer et de renforcer les processus de décentralisation en cours, en donnant une forte légitimité aux élus locaux.

Comparativement aux programmes nationaux, les financements solidaires interviennent souvent à une échelle plus limitée en mobilisant des financements plus réduits. Ce positionnement sur des petits projets sur la base d'engage-

ments non pas nationaux mais locaux, permet de mettre en œuvre des méthodologies et outils innovants (comme par exemple la définition et la mise en œuvre de stratégies municipales pour l'accès aux services de base).

Une part importante des expériences menées par les financements solidaires s'articule sur des logiques de partenariat plutôt que des logiques de projet. Cette approche favorise un véritable accompagnement pour la mise en place des services publics d'accès à l'eau et à l'assainissement dans les collectivités du Sud.

La collectivité française de Bretteville sur Odon et la communauté rurale de Ouonck (Casamance, Sénégal) sont engagées dans un jumelage depuis 1992 pour appuyer la réalisation de petits projets. Dès 1996, un ambitieux projet d'adduction d'eau potable inter-villageoise est lancé, bénéficiant à près de 12 000 habitants dans 17 villages. Avec l'appui financier de l'AESN, la commune de Bretteville assure l'appui à la maîtrise d'ouvrage, l'appui financier et l'intermédiation entre les différents partenaires impliqués. Le comité de jumelage assure la gestion déléguée de l'opération et l'animation du projet. La société Eau de Paris a assuré le soutien technique et la formation continue des responsables de l'exploitation et de la maintenance. La communauté rurale de Ouonck, maître d'ouvrage, organise la concertation entre acteurs et a assuré la participation des usagers.



Borne-fontaine publique, Afrique (Eau Vive)

Pour la réalisation de ses projets, WaterCan mobilise des ONG internationales qui ont du personnel sur le terrain en mesure d'identifier les compétences et organisations qui interviennent dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. La mobilisation de prestataires et partenaires locaux facilite la mise en œuvre des campagnes d'information et de sensibilisation auprès des usagers et favorise les collaborations efficaces avec les communautés et les officiels locaux. Le recours aux compétences locales permet de mieux répondre aux besoins et demandes des bénéficiaires et d'alimenter les stratégies nationales avec les enseignements issus du terrain.

Une efficacité démontrée

Les actions menées par les financements solidaires, parce qu'elles sont ciblées et de taille « locale », se caractérisent avant tout par une grande souplesse et une forte réactivité pour répondre aux besoins locaux.

- Le nombre limité d'intervenants (qui est dans tous les cas moindre que pour les projets gouvernementaux) facilite les négociations, autorise dans des délais courts, la réorientation d'un projet si le besoin s'en fait sentir, et permet dans certains cas de réduire considérablement le temps néces-

saire à la réalisation d'une action.

- La rapidité d'engagement et de décaissement des fonds permet d'assurer auprès des bénéficiaires un délai très court entre les réunions d'information et le début de la réalisation des infrastructures publiques.

- La capacité à mobiliser des fonds complémentaires et des compétences externes permet de mener des projets d'envergure à l'échelle locale en collaboration avec des professionnels du développement.

La relation de coopération décentralisée entre le SIVOA (Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval), organisme public responsable de la gestion des rivières et de l'assainissement dans le département de l'Essonne en France et l'arrondissement de Ouallam au Niger implique une collaboration entre tous les acteurs pour s'assurer que l'argent arrive là où les besoins sont les plus importants, et que les actions mobilisent l'ensemble des acteurs locaux :

- Le SIVOA cofinance la réalisation d'infrastructures,
- L'association Française des Volontaires du Progrès, une ONG française implantée localement, est responsable de la mise en œuvre et du suivi du projet,
- Des entreprises locales ont en charge l'exécution des travaux,
- Les populations bénéficiaires contribuent au financement du projet et aux travaux de construction,
- Les comités de gestion, représentatifs des usagers, sont associés à la maîtrise d'œuvre du projet.